

Saint Maur, le 6 septembre 2008

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi d'inscrire votre enfant dans notre établissement. Vous n'êtes pas sans savoir que l'évolution constante des technologies entraîne un coût auquel nous devons faire face, pour permettre d'offrir à nos élèves et à nos étudiants une formation toujours plus proche des réalités auxquelles ils seront confrontés lors de leur entrée dans la vie active.

Vous pouvez nous aider par l'intermédiaire de l'entreprise dans laquelle vous travaillez en faisant verser tout ou partie de la taxe d'apprentissage au profit du Lycée Teilhard de Chardin.

Le versement de la taxe d'apprentissage est un impôt obligatoire, sa spécificité réside dans son mode de versement :

- Organismes collecteurs pour redistribution aux établissements assurant une formation professionnelle.
- Trésor Public.

Peut-être pouvez-vous influencer pour que ce versement soit fait à l'établissement, soit par l'intermédiaire de A.S.P. (Au Service de la Profession), organisme collecteur et répartiteur de la taxe d'apprentissage de l'enseignement catholique, auquel nous adhérons, soit par l'organisme collecteur de l'entreprise dans laquelle vous travaillez.

Suite aux nouvelles dispositions législatives, le versement du quota doit être fait à notre CFA gestionnaire (le CERFAL), pratiquement :

- pour nous verser la partie quota, il faut indiquer « CERFAL pour UFA Teilhard de Chardin » avec le montant affecté à notre établissement, le CERFAL nous reversera la somme attribuée.
- pour nous verser le hors quota (catégorie A, B et C par cumul), il suffit d'indiquer sur le bordereau de versement « Teilhard de Chardin » avec le montant affecté.

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à toute question que vous pourriez vous poser.

En vous remerciant par avance, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération.

Erik Paris
Responsable Administratif et Financier

✂-----
Coupon réponse à renvoyer à M. Erik Paris, Lycée Teilhard de Chardin - 2 place d'Armes - 94106 Saint Maur cedex

Madame : Monsieur : Parents de : Classe :

demandent l'envoi d'un bordereau A.S.P. à : M.

Entreprise : Adresse :